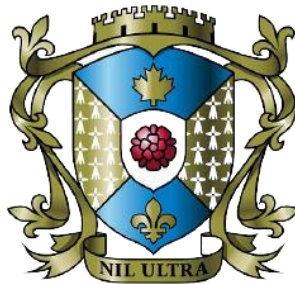




Ville de
Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson



Ville
d'Estérel

**RAPPORT DU PRÉSIDENT SUR LA
SITUATION FINANCIÈRE
DE L'AGGLOMÉRATION DE
SAINTE-MARGUERITE-ESTÉREL**

RAPPORT DU PRÉSIDENT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE 2022



Gilles Boucher, Président de l'agglomération
de Sainte-Marguerite-Estérel

Chères citoyennes et chers citoyens,

En conformité avec l'article 105.2.2 de la Loi sur les cités et villes, j'ai le plaisir de vous présenter les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe de l'Agglomération de Sainte-Marguerite-Estérel de l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2022. Ces rapports ont été déposés lors de la séance extraordinaire du conseil municipal du 5 juillet dernier.

Comme vous le constaterez, le rapport financier au 31 décembre 2022 démontre que la Ville est en bonne situation financière et qu'elle applique des principes de saine gestion.

Le présent rapport sera publié sur notre site Web www.lacmasson.com ainsi que l'intégrité du rapport financier au 31 décembre 2022 qui a déjà été publié sur internet le 6 juillet dernier.

Nous traiterons des éléments suivants :

- Le rapport du vérificateur
- Le rapport financier 2022 sommaire de la l'Agglomération de Sainte-Marguerite-Estérel et les faits saillants
- Les réalisations de 2022 provenant des activités d'investissement.



Ville de
Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson



Ville
d'Estérel

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

Le rapport financier au 31 décembre 2022 a été vérifié par un vérificateur externe de la firme Amyot Gélinas, s.e.n.c.r.l. Son rapport démontre que les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Agglomération de Sainte-Marguerite-Estérel au 31 décembre 2022, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.



Ville de
Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson



Ville
d'Estérel

LES REVENUS DÉTAILLÉS AU 31 DÉCEMBRE 2022

Au chapitre des revenus, l'Agglomération a réalisé des revenus de fonctionnement de l'ordre de 2 181 289 \$ soit 76 607 \$ supérieurs aux revenus budgétés.

	BUDGET 2022	RÉALISATIONS 2022	VARIATIONS
REVENUS			
Taxes	22 000 \$	21 561 \$	- 439 \$
Quote-parts	2 018 347 \$	2 017 748 \$	- 599 \$
Transferts	26 835 \$	110 298 \$	83 463 \$
Services rendus	26 500 \$	26 151 \$	- 349 \$
Amendes et pénalités	10 000 \$	3 939 \$	- 6 061 \$
Autres revenus d'intérêts	1 000 \$		- 1 000 \$
Autres revenus		1 592 \$	1 592 \$
TOTAL DES REVENUS	2 104 682 \$	2 181 289 \$	76 607 \$



Ville de
Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson



Ville
d'Estérel

Sur le plan des dépenses encourues pour l'année 2022, un montant de 118 341 \$ n'a pas été dépensé par rapport au montant budgété de 1 793 429 \$. Les principaux facteurs de variation sont reliés à la vacance de postes occasionnée par une pénurie de main-d'œuvre dans tous les services municipaux et en matière de sécurité publique les dépenses ont été moindres que prévues concernant les services offerts par les ententes intermunicipales.

	BUDGET 2022	RÉALISATIONS 2022	VARIATIONS
CHARGES			
Administration générale	311 900 \$	285 605 \$	- 26 295 \$
Sécurité publique	801 434 \$	728 488 \$	- 72 946 \$
Transport	370 871 \$	350 127 \$	- 20 744 \$
Santé et bien-être	5 000 \$	1 467 \$	-3 533 \$
Aménagement, urbanisme et développement	6 390 \$	1 175 \$	- 5 215 \$
Loisirs et culture	224 500 \$	231 840 \$	7 340 \$
Frais de financement	73 334 \$	76 386 \$	3 052 \$
TOTAL DES CHARGES	1 793 429 \$	1 675 088 \$	- 118 341 \$
EXCÉDENT (DÉFICIT) AVANT CONCILIATION	311 253 \$	506 201 \$	194 948 \$

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

AU 31 DÉCEMBRE 2022



Ville de
Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson



Ville
d'Estérel

EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES AU 31 DÉCEMBRE 2022

L'excédent de fonctionnement à des fins fiscales (surplus de l'exercice) de l'Agglomération se terminant le 31 décembre 2022 est de 207 117 \$ portant ainsi l'excédent de fonctionnement non affecté (surplus non affecté) à 293 867 \$.

Quant à l'excédent de fonctionnement affecté au 31 décembre 2022, il se situe à 6 441 \$.

	BUDGET 2022	RÉALISATIONS 2022	VARIATIONS
EXCÉDENT AVANT CONCILIATION À DES FINS FISCALES			
Excédent (déficit) de l'exercice	311 253 \$	506 201 \$	194 948 \$
Remboursement de la dette à long terme	- 311 900 \$	- 325 173 \$	-13 273 \$
AFFECTATIONS			
Activités d'investissement	- 16 100 \$	- 10 549 \$	5 551 \$
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit de fonctionnement non affecté)		17 743 \$	17 743 \$
Excédent de fonctionnement affecté	34 545 \$	36 212 \$	1 667 \$
Réserves financières et fonds réservés	- 18 446 \$	-18 181 \$	265 \$
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	648 \$	864 \$	216 \$
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE À DES FINS FISCALES		207 117 \$	207 117 \$



Ville de
Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson



Ville
d'Estérel

ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME ET LES FONDS RÉSERVÉS

AU 31 DÉCEMBRE 2022

- Au 31 décembre 2022, l'endettement total net à long terme de l'Agglomération était de 1 992 469 \$.
- Le rapport financier fait état du fonds de roulement dont le solde est de 19 114 \$.



Ville de
Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson



Ville
d'Estérel

LES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT DE 2022

Parmi les projets réalisés au cours de l'année 2022, nous retrouvons :

- Achat d'habits de combat pour le service incendie – 8 393.55 \$
- Achat d'équipement informatique - 2 155.19 \$
- Achat d'un véhicule tout terrain - 17 540.72 \$
- Réfection de la toiture du bâtiment 2,4 rue des Lilas - 51 511.98 \$
- Achat d'une laveuse à pression - 4 194.25 \$



Ville de
Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson



Ville
d'Estérel

MOT DE LA FIN

Au nom du conseil de l'Agglomération, nous sommes fiers de souligner l'énergie déployée par la direction générale et par notre équipe de gestionnaires pour tous les efforts consacrés à la recherche d'aides financières, pour leur travail rigoureux et leur dévouement quotidien au bon fonctionnement des services municipaux. En marge du leadership dont ils font preuve pour rallier leurs équipes, nous en profitons pour saluer et remercier tous les employés municipaux pour leur travail extraordinaire et leur expertise mise au service de la population.

Nous remercions également tous les bénévoles actifs pour leur implication indéfectible à notre communauté et nous considérons que c'est l'une de nos plus grandes richesses. Ensemble, continuons de créer un milieu de vie riche et dynamique où il fait bon vivre à Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson et à Estérel.

Et pour terminer, je tiens à remercier les membres du conseil municipal pour leur implication et tout le temps investi au cours de la dernière année.

Gilles Boucher

Président de l'Agglomération de Sainte-Marguerite-Estérel